DÉPARTEMENT

Seine-et-Marne (77)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

COMMUNES MEMBRES :
Achères-la-Forêt, Arbonne-la-Forêt, Avon, Barbizon, Bois le Roi, Boissy-aux-Cailles, Bourron-Marlotte, Cély, Chailly-en-bière, La Chapelle-la-Reine, Chartrettes, Fleury-en-Bière, Fontainebleau, Héricy, Noisy-sur-Ecole, Perthes, Recloses, Saint-Germain-sur-Ecole, Saint-Martin-en-Bière, Saint-Sauveur-sur-Ecole, Samois-sur-Seine, Samoreau, Tousson, Ury, Le Vaudoué, Vulaines-sur-Seine

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

FEUILLE DE PROCLAMATION

annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLU

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction	Suffrages obtenus par le candidat ou la liste (en chiffres)
M.	GOUHOURY Pascal	24/04/1968	Président	53

Fait à Chailly-en-Bière, le 9 juillet 2020

Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau * Seine-et-Marne *

Le Président
(ou son remplaçant),

Le conseiller communautaire
le plus âgé,

Assesseur,

Assesseur,

Assesseur,

Le secrétaire,